



**AUTORISATION DE CIRCULATION
AUTOCARS EN VILLE**

Pour le compte : De Meiblsen NV

Adresse : Kasteelstraat 149, 8700 Tielit (Belgium)

Date de sortie : Lundi, le 4 septembre 2023

Heure d'arrivée : 11h15 Heure de départ : 14h30

Nombre de personnes : 41 Nombre d'autocars : 1

Compagnie de transport : De Meiblsen.be

VISITE DE LA VILLE :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Quai Tostain près de la Criée aux Poissons.

Lieu de Stationnement : Parking Quai Nord (voir plan).

VISITE DU NATUROSPEACE :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Parking du Jardin des Personnalités Bd Charles V, RD513.

Lieu de Stationnement : Parking du Jardin des Personnalités ou Parking Quai Nord (voir plan).

SORTIE JARDIN PUBLIC :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Arrêt minute pour autocar Place Augustin Normand.

Lieu de Stationnement : Parking du Jardin des Personnalités Bd Charles V ou Parking Quai Nord (voir plan).

SORTIE A LA PLAGES DU BUTIN A HONFLEUR :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Au niveau du parking de la Plage.

Lieu de Stationnement : Parking du Jardin des Personnalités Bd Charles V ou Parking Quai Nord (voir plan).

→ Dès à présent, remplir le formulaire demande d'accompagnement d'un groupe sur la Plage, que vous trouverez sur le site de la Ville de Honfleur, à retourner dûment complété à l'adresse mail suivante : flesellier@ville-honfleur.fr.

→ A votre arrivée, prendre contact avec le Poste de Secours de la plage (uniquement juillet et août) au 02.31.89.23.96 ou au 06.82.23.87.07 (Monsieur Lesellier).

*Prescriptions : Sous réserve de ne pas couper et/ou gêner la circulation, pas de débarquement ou d'embarquement des passagers en dehors des zones indiquées ci-dessus et notamment dans les voies de circulation.

Date et signature du demandeur :

1/09/2023

Copie : Commissariat de Police et Police Municipale.

HONFLEUR, le 1er septembre 2023.

Pour le Maire et par délégation,

~~L'Adjoint à la Circulation,~~

~~Jérôme HAMEL~~



de 1er adjoint

F. ALVAREZ